



## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 19**

**SEANCE DU 18 mars 2004**

### **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Le Conseil Communautaire, réuni en Mairie de Calais

#### **APPROUVE :**

Le compte rendu corrigé du Conseil Communautaire du 16 décembre 2003

La reconnaissance d'intérêt communautaire du Centre de loisirs des jeunes au titre de la prévention de la délinquance

L'extension de la reconnaissance d'intérêt communautaire aux voies ouvertes à la circulation publique situées à l'intérieur des périmètres des zones d'activités économiques communautaires.

La création de la commission tourisme

La reprise des résultats et le transfert des restes à réaliser en dépenses et en recettes du compte administratif 20003 de la ville de Calais, au budget assainissement de la C.A.C (abstention de 4 délégués de Coquelles)

L'acquisition des terrains, propriété de la ville de Calais sur la zone des Dunes

Les acquisitions foncières pour la réalisation du Truckstop TCP sur la ZAE Transmarck

L'achat d'un terrain complémentaire, propriété d'Opale Environnement dans le cadre de l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage La cession de terrains à la CCIC sur la ZAE Marcel Doret

La cession de terrains à la SCI SENGEZ (Arques Electro Diesel) sur la ZAE Marcel Doret

La cession de terrains à la SCI du Thym Sauvage sur la ZAE Marcel Doret

Le recrutement d'un vacataire pour le programme NTIC

Le programme et l'enveloppe prévisionnelle de réalisation de la base de voile sur Sangatte

Le lancement de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la base de voile sur Sangatte

La réalisation d'une étude d'opportunité de gestion communautaire des berges des canaux

La modification du programme de réalisation des aires d'accueil des gens du voyage

La reconnaissance d'intérêt d'agglomération du projet d'aménagement des Boulevards, ville de Calais

La reconnaissance d'intérêt d'agglomération du projet d'aménagement des espaces publics et équipement primaire sur Charost, ville de Calais

La reconnaissance d'intérêt d'agglomération du projet de démolitions sur Charost, ville de Calais

La reconnaissance d'intérêt d'agglomération du projet Déficit foncier sur Charost, ville de Calais

La réalisation d'une étude de tracé de la pénétrante Ouest pour un montant de 15.000 €

1/

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C  
« 2-4 rue Mollien, 4<sup>ème</sup> étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



**PROCÈDE :**

A l'attribution du marché des travaux de transfert des effluents STEP de Coulogne sur Calais à la société AMODIAG (abstention de 4 délégués de Coquelles)  
A l'attribution du marché des travaux d'extension des réseaux sur Sangatte à la société COLAS Nord Picardie (abstention de 4 délégués de Coquelles)  
A la désignation de l'agence Isabelle COLAS en qualité de maître d'œuvre en charge de la réhabilitation de l'Auditorium Eric SATIE au sein de l'Ecole National de Musique et de Danse  
A l'attribution des lots 2B à F des marchés sur appel d'offre de l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage

**ADOPTE :**

La décision modificative N°1 du budget général 2004  
La décision modificative N°1 du budget annexe assainissement 2004 (abstention de 4 délégués de Coquelles)  
Le règlement relatif à l'assainissement non collectif applicable sur le territoire de la C.A.C (abstention de 4 délégués de Coquelles)  
Le programme d'actions Opérations de Renouvellement Urbain 2004  
Une motion relative à la suppression de la taxe professionnelle.

**DONNE SON ACCORD**

Pour la reconduction et la modification du contrat de Chef de Projet de l'Opération de Renouvellement Urbain de Calais  
Pour prendre la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du réseau pluvial et des eaux usées à Calais, Place Salengro (abstention de 4 délégués de Coquelles)  
Pour la prolongation du délai de réalisation de l'étude diagnostic du schéma d'assainissement  
Pour confier à la SEPAC l'ensemble des négociations foncières pour la réalisation du Truckstop TCP sur la zone Transmarck  
Pour classer sans suite le lot 2A « Fondations spéciales » dans le cadre de l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage  
Pour l'abandon du site de Coulogne dans le cadre du programme des aires d'accueil des gens du voyage

**FIXE :**

Le taux de taxe professionnelle pour l'année 2004 à 15,21 %  
Le montant 2004 de la redevance assainissement pour la ville de Coulogne (abstention de 4 délégués de Coquelles)  
La liste des emplois permanents  
La composition du Comité Technique Paritaire  
Le prix de cession des terrains de la ZAE des Dunes à 15.24 €HT le m2

**DESIGNE :**

Les membres titulaires et suppléants de la commission Tourisme  
Les représentants de la C.A.C à l'office de Tourisme de Pôle  
Les représentants élus de la C.A.C au sein du Comité Technique Paritaire  
Les représentants élus de la C.A.C pour le suivi d'étude et la participation à l'élaboration de la Charte de Pays

2/

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C  
« 2-4 rue Mollien, 4<sup>ème</sup> étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



Communauté d'Agglomération du Calais

BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX

Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail : info@agglo-calais.fr

n

**DECIDE :**

L'acquisition des ateliers relais sur la Zone des Dunes

L'application des montants des cautions et loyers actuellement en vigueur sur la zone Dunes pour les ateliers relais

De confier la conduite du projet Foyer Jeunes Travailleurs à HAJ

L'attribution d'une subvention à l'Agence de Développement Touristique et Culturel (ADTCO)

L'attribution d'une subvention à la SA NOREXPO, organisateur de la Foire commerciale de Calais

L'attribution d'une subvention de fonctionnement de 18.960 € à l'association « Hébergement Alternatif Jeunes » (HAJ)

L'attribution d'une subvention de fonctionnement de 3.350€ à l'association de la police au titre du C.L.J

L'attribution d'une subvention de 12.000€ à l'association du CCPD au titre du C.L.J

**SOLLICITE :**

Les subventions et les concours pour le financement de l'étude préalable de la zone du Virval et du déplacement de la conduite de gaz

La SEPAC pour engager et percevoir les subventions et les concours permettant la réalisation des aménagements des ZAC du Virval et des Galeries Européennes

**AUTORISE :**

Le Président à signer l'avenant n°1 à l'étude diagnostic visant à réactualiser le schéma d'assainissement (abstention de 4 délégués de Coquelles)

Le Président à signer l'avenant au protocole d'accord Victory Park fixant la signature d'une promesse de vente des terrains au plus tard le 30 juin 2004

Le Président à signer le procès verbal de mise à disposition des voiries et réseaux de la zone des Dunes

Le Président à signer les conventions avec la ville de Calais de mise à disposition de la salle Georges Brassens au sein des locaux d'Espace Fort et de la salle Vivaldi au sein du Centre Gérard Philippe pour l'Ecole Nationale de Musique et de Danse

Le Président, dans le cadre de la réalisation de la base de voile sur Sangatte, à solliciter des subventions, l'avis de la commission départementale des sites et à engager toutes les démarches nécessaires à l'ouverture et au bon déroulement des enquêtes publiques réglementaires.

Le Président à lancer la procédure de mise en concurrence par appel d'offres ouvert européen en vue de la passation du marché de travaux à lots séparés pour la réalisation de la piscine patinoire

Le Président à signer la convention à passer avec HAJ pour le suivi du projet Foyer Jeunes Travailleurs

Le Président à engager les démarches nécessaires pour l'installation des bâtiments provisoires modulaires dans le cadre du Centre Loisirs Jeunes

3/

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C  
« 2-4 rue Mollien, 4<sup>ème</sup> étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



Communauté d'Agglomération du Calais  
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX  
Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail : info@agglo-calais.fr

Monsieur le Maire

Direction Générale des Services

Calais, le 19 mars 2004

Réf. : CC

OBJET : CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2004

PJ : compte rendu sommaire

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Dans le respect des dispositions de l'article L5211.17 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour affichage, le compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est tenue en Mairie de Calais le 18 mars 2004.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jacky HENIN

4/

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C  
« 2-4 rue Mollien, 4<sup>ème</sup> étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*